

« VIOLENCES CONJUGALES ET GESTION DES ÉMOTIONS » « Je veux y participer »

CH Charles Perrens
Pôle PUMA - Dr. C. BERGEY, Chef de pôle
Centre de Prise en Charge des Auteurs de violence conjugale
CPCA - Dr C. BERGEY et Dr F. COCHEZ

Objectifs du programme :

- **Accompagner les auteurs de violence conjugale dans leurs réflexions sur :**
 - La prise de conscience de leur fonctionnement,
 - La mise en place d'une dynamique de changement.
- **Aborder de façon transversale :**
 - La gestion des émotions,
 - Les facteurs favorisant l'expression des émotions et notamment l'émergence d'un sentiment de colère.
- **Aider les usagers à :**
 - Mieux identifier leurs émotions,
 - Prendre du recul sur certains facteurs de stress.

Programme ETP « Les violences conjugales et la gestion des émotions »

• 7 séances collectives

Atelier 1 : « Débuter un travail de groupe en parlant des émotions »

Atelier 2 : « Réflexion sur sa perception du couple »

Atelier 3 : « A chacun ses représentations »

Atelier 4 : « La dynamique des conflits »

Atelier 5 : « La séparation ou le deuil de la relation »

Atelier 6 : « Les enfants co-victimes des violences conjugales »

Atelier 7 : « Un jeu pour conclure ! »

Lieu :

- Centre Hospitalier Charles Perrens

L'entrée dans un programme d'ETP nécessite un RDV individuel afin de recueillir vos besoins spécifiques.

Modalités d'accès au programme

Les usagers inclus sont des adultes de plus de 18 ans. Ils ont bénéficié d'une évaluation initiale au CPCA puis d'une orientation vers une prise en charge en groupe. Il s'agit d'auteurs de violence conjugale reconnaissant leurs difficultés de gestion émotionnelle et leurs troubles du comportement, en demande d'un accompagnement groupal.

Il ne s'agit pas d'une obligation pénale.

Intervenants :

Dr Chantal BERGEY : Praticien hospitalier

Dr Stéphanie AMEDRO : Praticien hospitalier

Mme Cristelle CANET : Psychologue

Mme Clotilde THABEAU : Travailleur social

Contacts :

CPCA Centre Nouvelle Aquitaine

Tél : 09.77.38.98.70



CENTRE DE PRISE
EN CHARGE DES AUTEURS
DE VIOLENCES CONJUGALES

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE